

Extrait de la fiche de poste de l'accueillant familial

Il s'agit d'accueillir à son domicile un patient adulte souffrant de troubles mentaux et l'accompagner au quotidien.

L'accueillant familial doit travailler dans une démarche de soins au sein d'une équipe pluridisciplinaire et doit mettre en place au quotidien des repères stables et rassurants.

Il participe aux entretiens mensuels avec le médecin psychiatre du service et aux entretiens à domicile avec le référent.

L'accueillant familial est contractuel de la fonction publique hospitalière. Il bénéficie à ce titre des formations (formations de pôle obligatoires, formation individuelle), de congés annuels (36 jours pour un temps plein).

L'aboutissement de ce travail sera pour la personne accueillie un réapprentissage de sa confiance, de sa sécurité et un retour progressif et/ou maintien vers un certain niveau d'autonomie grâce aussi à des liens sociaux qui seront tissés avec la famille d'accueil.

L'accueillant familial aura la satisfaction de voir la personne accueillie évoluer, s'épanouir, s'apaiser.

PÔLE D'ACCUEIL FAMILIAL THERAPEUTIQUE ADULTES



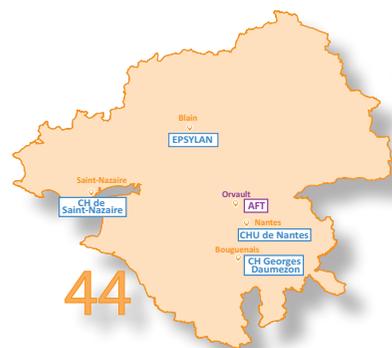
Forum d'Orvault
36, rue Jules Verne (1^{er} étage)
44700 ORVAULT

 **02-40-48-65-28 - Fax : 02-40.48-89-19**
 **aft.nantes@ch-epsylan.fr**

Organisation du pôle

Le service d'accueil familial thérapeutique adultes est un pôle d'EPSYLAN, à vocation départementale, qui dispose actuellement de 106 places, d'accueillants familiaux et d'une équipe clinique pluridisciplinaire :

- **Psychiatre, chef de pôle :** Docteur S. RETHY
- **Adjoint des cadres hospitaliers :** Mme I. CHEVALIER
- **Assistante médico-administrative :** Mme M-Y. LECOQ
- **Psychiatres :** Dr L. FETTAN, Dr V. LAGREE
- **Psychologues :** Mme L. BERJONNEAU, Mme D. GRIVEL, Mme G. MISURA, Mme C. NOUVEL, Mme S. ROBERT, M. P. VERREZ.
- **Infirmier :** M. R. LANCIEN.
- **Assistante sociale :** Mme I. BAUDRY.



Il a pour mission de répondre aux besoins d'accueil familial thérapeutique **de tous les secteurs de psychiatrie adultes de la Loire-Atlantique** à la demande du praticien afin de co-construire le projet de soin individualisé du patient.

L'accueil familial thérapeutique offre la possibilité de travailler une restructuration psychique dans une situation clinique proche de la réalité sociale et culturelle tout en permettant des soins dans un cadre contenant, sous la responsabilité du médecin référent de l' AFTA.

Les accueillants familiaux sont agréés par le service. Ils bénéficient de formations professionnelles et sont intégrés dans le travail de l'équipe du SAFTA autour d'un projet thérapeutique individualisé. Cette prise en charge est élaborée et contractualisée avec le patient, l'accueillant familial, l'équipe soignante du secteur psychiatrique et l'équipe de l' AFTA.

Fonctionnement

Indications cliniques

■ La plupart des patients atteints par des pathologies mentales mobilisables, et dont les symptômes influent sur les capacités d'autonomisation, en dehors des états aigus, peuvent bénéficier d'un accueil en famille thérapeutique.

Modalités d'entrée

■ Les patients doivent relever de la file active des secteurs de psychiatrie adultes. Les demandes provenant des structures médico-sociales ou des médecins libéraux se feront par l'intermédiaire d'un praticien d'un des secteurs psychiatriques de Loire-Atlantique.

■ Les dossiers d'entrée sont à retirer auprès du secrétariat du Pôle.

■ Après des rencontres avec le patient et son équipe, la situation est étudiée par la commission d'admission du Pôle.

Modalités de prise en charge

■ A la suite d'un avis favorable pour une entrée dans le service, un projet thérapeutique individualisé est élaboré avec l'équipe de secteur et le patient.

■ Il se réalise par une contractualisation de la prise en charge entre le patient, la famille d'accueil, l'équipe soignante du patient et l'équipe de l'AFTA.

■ Une ou des périodes d'essai sont proposées au patient en fonction de la clinique.

■ Le suivi de l'accueil est réalisé par l'équipe de l'AFTA et des concertations régulières sont prévues avec l'équipe du secteur. Les patients restent inscrits dans une prise en charge sectorielle.

■ Le secteur de psychiatrie à l'initiative du projet reste responsable du suivi en cas de réhospitalisation ultérieure.

■ La durée de l'accueil en famille est variable selon le projet du patient, ce peut-être un séjour de rupture de quelques semaines, mais aussi un séjour plus long pour préparer une entrée en foyer occupationnel ou en maison de retraite. Certains patients pourront retrouver une autonomie en appartement ; pour d'autres, l'accueil sera une prise en charge individualisée à long terme, qui sera à réévaluer régulièrement par la suite.